



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 125377

Texte de la question

M. Bernard Derosier attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la situation des familles monoparentales confrontées au handicap de leurs enfants et en particulier à l'autisme. La prise en charge de ce handicap est complexe et nécessite une mobilisation de tous les instants de la part de l'entourage, tout particulièrement familial. Dans ce contexte, lorsqu'une famille monoparentale est confrontée à cette situation de handicap, le parent présent est très souvent amené à se mobiliser quotidiennement auprès de son ou ses enfants touchés par l'autisme, au détriment de sa propre vie sociale et professionnelle. À l'existence de ce handicap, si difficile à appréhender en dépit des récents progrès scientifiques, peuvent ainsi très facilement se greffer des problèmes financiers et d'isolement. Or la législation et les modalités d'évaluation des aides dont peuvent bénéficier ces familles isolées prennent insuffisamment en compte la spécificité de ces situations humainement très difficiles. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui faire part des mesures que le Gouvernement envisage de prendre afin d'apporter des réponses adaptées à l'accompagnement spécifique que nécessitent ces situations.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Derosier](#)

Circonscription : Nord (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125377

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 2011, page 13503

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)